

## 2. LECTURES DE L'ESPACE AFRICAIN

Betote DIKA AKWA NYA BONANBELA

Que peut apporter la science et l'analyse de la société à ceux qui vivent dans cette société ? Si le discours scientifique se replie sur lui-même et conceptualise à l'excès, nous nous éloignons de l'objet étudié au point que nos lecteurs africains, tout en estimant que ces études sont très belles et très savantes, n'y comprennent rien. C'est pourquoi il est si important de réfléchir sur le contenu et la portée du « référent précolonial » et, au-delà, de nous retremper dans cette Afrique traditionnelle qui nous permettra de mieux comprendre ce qui a précédé la colonisation.

En effet, si nous fondions seulement nos études de droit foncier sur les phénomènes apparus à partir de la colonisation, nous serions amenés à ignorer que, face à ces phénomènes qui continuent à peser de tout leur poids aujourd'hui, il y a une autre réalité. Mais, cette réalité paraît ignorée dans les législations qui se sont multipliées depuis 1960 en raison de l'extrême intérêt que les États africains ont porté aux problèmes fonciers. Au Cameroun comme au Sénégal et dans beaucoup d'autres États, les législations se succèdent mais le droit reste lettre morte. Il est impossible d'appliquer la législation foncière au Cameroun malgré toutes les réformes qui ont été opérées depuis 1960. La raison de cet état de chose se trouve dans le fait que la conception de l'espace introduite par le colonisateur n'est pas acceptée ou n'est pas « reçue » par l'Africain.

Il y a d'un côté un univers propre à l'Occident, univers qui a été exporté durant la colonisation et, de l'autre, la réaction de l'Africain fondée sur une autre conception de l'espace qui passe pour être un frein au développement mais qui est pourtant fondée sur une logique particulière. Sans doute nos expériences ne nous permettent-elles pas encore de tenir au sujet de cette logique des discours très savants mais le fait de les partager permettra de les approfondir et d'éclairer cette logique sous un jour nouveau.

Pour nous introduire dans cette expérience, il convient de faire quelques remarques initiales concernant les attributs de l'espace.

L'espace n'est pas d'abord un vide et l'espace n'est pas non plus ou n'est pas seulement une étendue mesurable. Si l'espace est mesurable dans certaines occasions, il est à la fois le cosmos (et ce qui l'entoure) et la société. L'espace dispose d'un certain nombre d'attributs qui se réfèrent nécessairement au temps. Si nous sous-entendons derrière la notion de temps le cycle des saisons, l'espace apparaît dans un processus de singularisation constant où le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest ont des attributs particuliers, à l'image des saisons et quelle que soit la position de l'individu. L'espace devient alors un véritable milieu d'actions et un réceptacle d'éléments divers et d'énergies. Lui-même se transforme en une espèce d'énergie qui permet à la société d'intervenir dans tel ou tel domaine et d'élaborer ses structures sociales et religieuses en fonction de cette conception de l'espace et de la « géographie » qu'elle implique. Mais, si tantôt l'espace se singularise, tantôt également il se juxtapose, lorsque les diverses parties singulières se juxtaposent ou se superposent, se hiérarchisent ou se subsument. Dans ce jeu complexe entre les parties de



A 2595 ex. 2

F 2595 ex. 2

l'espace et l'espace lui-même, il faut nous situer selon les divers points de vue possibles.

Si nous nous plaçons du côté du midi, nous avons l'image d'une barque dont le timonier est la lune et dont le commandant de bord est le soleil. Cette barque tourne autour de l'océan céleste et, quand elle atteint les régions souterraines, elle atteint également l'océan primordial. Le soleil meurt et renaît mais renaît avec le jour. Lorsque le soleil de la barque tourne, il navigue dans l'océan. Mais, tout cela constitue l'espace. Le soleil, en décrivant vingt-quatre moments et vingt-quatre soleils décrit de véritables espaces. Et la lune, qui est intimement liée au soleil, décrit parallèlement douze espaces. Ces douze espaces vont donner douze lunaisons et les vingt-quatre soleils vont donner les vingt-quatre moments de la journée. Tout cela se fait en six temps et en six espaces qui vont chacun en englober quatre dans un sens et deux dans l'autre. Ceci est naturellement un modèle. Si nous voulons analyser l'espace, nous devons partir d'un modèle où il se singularise en fonction de six grands attributs qui vont donner d'un côté vingt-quatre et douze espaces et, de l'autre, douze espaces. Les vingt-quatre espaces sont singularisés et subdivisés en six grands moments et en six espaces qui vont correspondre au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, au nadir et au zénith. De même, les douze espaces vont correspondre à la grande saison des pluies, à la petite saison des pluies, à la grande saison sèche, à la petite saison sèche, à la période d'équinoxe et à la période de solstice.

Ce modèle correspond, au niveau de la réalité sociale, à l'expérience des hommes, en particulier à l'expérience des rapports des hommes à la terre où cette distinction entre vingt-quatre et douze espaces s'intègre. Pour résumer très brièvement, nous dirons que cela justifie quatre lectures de l'espace parce que le mythe lui-même dit que le monde se subdivise en quatre : le monde de Dieu, le monde des divinités secondaires, le monde des insectes et des génies et le monde des humains. Mentionnons simplement ces quatre types de lecture. La première est socio-cosmique alors que la seconde est économique. La troisième lecture est de nature politique, l'espace étant vu comme un milieu d'actions, comme un État en situation tantôt de guerre, tantôt de paix, tantôt en stabilité. Enfin, on peut appréhender l'espace selon une lecture juridique, l'espace apparaît comme un pays réel, comme un pays légal, comme un pays de fait, comme un pays sublime. Il sera le pays vital vu sous l'angle de la production et un pays idéal sous son aspect idéologique et culturel.

En fait, les douze espaces vont nous apparaître comme une véritable pan-structure et le même espace devra être appréhendé tantôt comme le haut, tantôt comme le bas, tantôt comme l'intérieur, tantôt comme l'extérieur et ainsi de suite. Lorsque nous manipulons bien le modèle et les quatre lectures qu'il permet, nous pouvons mieux comprendre l'organisation économique et le phénomène politique ainsi que l'ensemble des conflits qui ont pu naître tant dans l'Afrique traditionnelle que dans l'Afrique d'aujourd'hui. Prenons un exemple récent. Un dignitaire, bien introduit dans la hiérarchie politique et administrative de l'État, obtient, grâce à ses relations, un titre foncier sur un terrain, sans fondements traditionnels. Le véritable responsable du terrain au nom de la communauté déclare alors au nouveau bénéficiaire du titre : « Ce terrain, vous ne l'aurez pas. » Et, le lendemain, il implante une case de brique sur ce même terrain, en suivant les procédures qui rendront le terrain sacré pour le groupe intéressé. Un conflit surgit nécessairement entre celui qui a le titre foncier et qui peut prétendre faire table rase de tout le droit

traditionnel en fonction de son nouveau droit et les détenteurs coutumiers. Les juristes et les législateurs africains ne peuvent donc oublier qu'à côté d'une conception de l'espace comme milieu profane, saisissable, mesurable..., il y a une autre conception qui considère l'espace dans sa sacralité et dans sa hiérarchisation puisque l'espace n'est pas un lieu uniforme et homogène.

Cette quadruple lecture renouvelle donc notre interprétation de l'espace. Cet espace est « un » au départ. Mais, ce « un » est multiple. Quand l'espace totalise et harmonise, on peut dire qu'il est l'espace de communion, que c'est un espace sacré. Par contre, quand l'espace se particularise, selon les conjonctures et selon les ordres, il devient espace économique, culturel ou politique. Tout cela va jouer comme des parties qui sont liées à un centre, étant entendu que le centre lui-même peut à tout moment se resituer en périphérie et que ce qui est en périphérie peut devenir le centre. C'est le premier enseignement de cette analyse : aucun élément ne se conçoit en dehors de l'ensemble des autres de sorte qu'aucune dichotomie n'est pensable, en particulier celle qui opposerait le sacré au profane. Dans cette mécanique complexe, tout dépend du temps, de l'endroit et du statut de ceux qui agissent dans ce phénomène d'actualisation. Un second enseignement sera tiré de l'association entre ces espaces particularisés et les fonctions sociales assumées. Chacun sait que l'espace du Sud est l'espace du feu et de la guerre et que l'espace du Nord est l'espace sacré ou religieux. L'espace de l'Ouest est l'espace politique et l'espace de l'Est, l'espace juridique. Chaque espace et chaque fonction entraînent des titulatures différentes. Les personnages seront tantôt les « dix grands » du Sud ou les sept magistrats de l'Est...

Nous découvrons ainsi progressivement un principe explicatif fondamental lié à la loi d'actualisation et de potentialisation des données. Lorsqu'un espace est singularisé à un niveau, ce même espace se présente à un autre niveau comme un espace plein, total qui peut être appréhendé de plusieurs façons. Si vous abordez cet espace en juriste, l'espace apparaîtra comme un « domaine ». Mais vous serez ensuite obligé de parler de cette même terre comme un territoire et, dès lors, de mettre en cause une autre catégorie d'autorités. Tant que vous parlez de la terre en tant que domaine vous évoquez des statuts en tant que premier, second ou troisième occupant. Mais quand, à propos de cette même terre, vous parlez de la patrie c'est-à-dire de la terre des ancêtres susceptible d'être mise en danger, c'est l'aspect défensif, l'aspect militaire de cet espace qui ressort. Il est certain que nous nous référons au même objet mais différemment considéré en fonction du temps et de la conjoncture ainsi que de la fonction sociale que vous assumez.

Un troisième enseignement se déduit enfin de cette analyse : à mesure que nous approfondissons l'analyse, de nouvelles fonctions apparaissent et de nouvelles explications se dégagent. En effet, et en développant notre exemple précédent, lorsque vous considérez l'espace non seulement comme un terroir ou comme un territoire, lorsqu'il n'est plus seulement la patrie ou le sanctuaire, l'espace est considéré comme un milieu social et on parle véritablement d'un État. Alors, dans beaucoup d'empires africains, cet approfondissement de la conception de l'espace permet la mobilisation des liens sociaux : lorsque le Nord était attaqué, le Sud suscitait immédiatement un gouvernement militaire qui venait chasser l'ennemi. Lorsque l'Est était attaqué, l'Ouest réagissait avec toutes les communautés de base contrôlées généralement par l'Est qui est l'espace politique.

Mais allons plus loin et arrivons au quatrième palier, celui où l'espace est

« subsumé », c'est-à-dire prend sur soi tous les autres espaces et devient le centre en laissant les autres en périphérie. A ce moment-là, l'espace actualise la totalité des espaces, qu'ils soient militaire ou politique. Ainsi, un espace actualisé se potentialise et un espace potentialisé peut, à un moment donné et en fonction de l'histoire, exprimer la totalité et devenir le centre. Ceci nous explique que, dans certaines régions de l'Afrique, à la mort du chef ou du roi, on change automatiquement de capitale, ce qui ne correspond pas à la notion d'espace figé d'aujourd'hui où la capitale est un centre, un pôle où tout doit converger. Prenons un dernier exemple pour conclure. Il y a peu de temps, un gouverneur est venu dire à la population qu'en raison de l'extension du périmètre urbain, passant de dix kilomètres à vingt kilomètres, le village faisait maintenant partie de la ville. En réponse, le chef de village lui dit : « Voulez-vous dire que nous n'avons jamais fait partie de cette ville ? » Il était en effet évident pour lui qu'il faisait partie de la ville, mais avec une autre fonction, périphérique certes, mais tout aussi fondamentale que les fonctions exercées au centre.

*(Intervention transcrite par E.L.R.)*

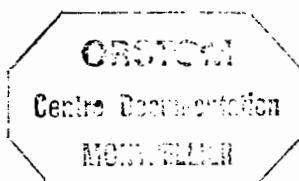
### 3. L'ESPACE ET L'ORGANISATION FONCIERE TOUCOULEUR (SÉNÉGAL ET MAURITANIE)

Mamadou WANE

La conception qui préside à l'organisation foncière est globale. Elle s'applique à la fois à l'espace et aux relations sociales et fait ainsi référence à une totalité dynamique, l'organisation sociale. On ne peut donc parler de l'organisation foncière sans évoquer l'Histoire parce que non seulement l'organisation foncière restitue l'histoire mais encore elle est une des mémoires les plus sûres de la société. Cette remarque étant faite, on doit souligner que l'espace fait l'objet non pas d'une dichotomie mais d'une double formalisation. Il y a la dimension « foncière cultivable » et la dimension « foncière habitable » dont l'organisation est différente.

La dimension « foncière habitable » est, par excellence, le village. La façon de concevoir ce village est bien rendue par les récits d'implantation qui nous donnent une image souvent mythique de la création du village. Dans ces récits nous remarquons que, quand le groupe s'implante, il délimite l'espace sans pour cela le concevoir avec une centralité. Il n'y a pas un espace centré mais des espaces éclatés et, en même temps, regroupés pour former un ensemble.

Ainsi, il existe en dehors du village un espace, le cimetière, qui est un des premiers espaces que l'on délimite lors de l'implantation du village. Il ne faut pas oublier en effet que les Toucouleurs sont une des populations les plus anciennement islamisées de l'Afrique de l'Ouest, et ceci explique déjà l'importance du cimetière. Mais, il faut également lier cette délimitation à une autre



A 2596 ex.2

F 2596 ex.

études réunies et présentées par  
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

# ENJEUX FONCIERS EN AFRIQUE NOIRE



## TABLE DES MATIÈRES

Préambule .....	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation .....	8

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES ENJEUX INITIAUX

#### *Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale*

Introduction, par E. Le Roy .....	11
The initial stakes .....	13

#### CHAPITRE I

*Rapport introductif aux journées d'études*, par J.-P. Chauveau,  
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique .....	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère .....	26

#### CHAPITRE II

*Approches thématiques*

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau .....	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon .....	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris .....	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch .....	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer .....	84

### CHAPITRE III

#### *Première discussion générale sur le rapport introductif*

1. Interventions .....	91
2. Débats .....	92

## DEUXIÈME PARTIE

### L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

#### *La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.*

Introduction, par E. Le Roy .....	97
-----------------------------------	----

### CHAPITRE IV

#### *Représentations autochtones de l'espace*

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe .....	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela .....	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane .....	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe .....	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy .....	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux .....	126

## CHAPITRE V

*La logique foncière de l'État depuis la colonisation*

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier.....  | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley.....                     | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude.....                 | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy.....                      | 150 |

## CHAPITRE VI

*La rente foncière*

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder.....                                     | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris.....                                   | 165 |

## CHAPITRE VII

*Agro-pastoralisme*

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson.....        | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé                      | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire.....   | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire.....  | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire.....  | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz.....   | 212 |

## CHAPITRE VIII

*La mise en place des réformes agrofoncières*

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang.....                           | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh.....   | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli.....                                | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli.....  | 263 |



- |  |     |
|--|-----|
| 6. Synthèse des débats, par E. Le Roy .....                    | 264 |
| 7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu ..... | 269 |

#### CHAPITRE IX

##### *Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.*

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob ..... | 281 |
| 2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz .....                                      | 293 |
| 3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier .....   | 301 |
| 4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié.....  | 308 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Grégoire .....  | 311 |
| 6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel .....  | 315 |

#### CHAPITRE X

##### *Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain*

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet .....   | 325 |
| 2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon ..... | 330 |
| 3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon .....   | 334 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Le Bris .....   | 336 |

#### CHAPITRE XI

##### *Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain*

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer .....                                | 341 |
| 2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem ..... | 360 |
| 3. Rapport des débats, par E. Le Bris .....  | 370 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Le Roy .....  | 372 |

## TROISIÈME PARTIE

## LES NOUVEAUX ENJEUX

*Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?*

Introduction, par E. Le Roy ..... 379

## CHAPITRE XII

*Discussion générale et bilan*

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris ..... 381  
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy ..... 382

## CHAPITRE XIII

*La question foncière en Afrique noire*

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? ..... 391  
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » ..... 392  
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 ..... 395

## ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 ..... 401  
 2. Liste des organismes et des sigles ..... 405  
 3. Index des noms de groupes et de lieux ..... 407  
 4. Index des concepts ..... 413  
 5. Liste des cartes et des figures ..... 420

## ÉDITIONS KARTHALA

### Collection MÉRIDIENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*  
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*  
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*  
André LAUDOUEZE, *Djibouti, nation-carrefour.*  
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

### Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*  
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*  
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*  
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*  
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*  
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*  
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*  
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*  
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*  
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

### Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

#### 1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*  
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*  
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.  
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

## 2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogové au XIX<sup>e</sup> siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

## 3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

### Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

### Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.  
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.  
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.  
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.  
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

#### Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).  
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.  
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).  
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).  
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

#### Collection SARABANDE (livres pour enfants)

*Chouka la mangouste antillaise* (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).  
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

#### HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.  
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.  
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.  
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.  
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).  
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

#### POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)